

**Etoile Sportive de GIRMONT**  
14 rue de Melesse – 88150 Thaon les Vosges  
Site Web: [http:// http://esgirmont.wifeo.com/](http://http://esgirmont.wifeo.com/)

**TOURNOI DE FOOT A 4 – 6 JUILLET 2013**  
**REGLEMENT**

**ARTICLE 1 : TERRAIN**

Terrain Multisport.

La surface de but, dans laquelle le gardien peut jouer le ballon à la main, est délimitée par la zone.  
Le point de penalty est marqué par un rond de peinture.

**ARTICLE 2: NOMBRE DE JOUEURS**

4 joueurs, dont un gardien de but, les remplaçants sont optionnels.  
Les remplacements s'effectuent à tout moment sur la ligne médiane.

**ARTICLE 3 : EQUIPEMENTS**

Chaque équipe doit se munir de 1 jeu de maillots.  
**LES CHAUSSURES UTILISEES DEVRONT ETRE SANS CRAMPONS**  
Les protèges tibias sont vivement conseillés.

**ARTICLE 4 : HORS JEU**

La règle du Hors jeu est supprimée.

**ARTICLE 5 : COUPS-FRANCS**

Tous les Coup-franc sont directs  
Les adversaires se placent à 3 mètres.

**LE TACLE EST INTERDIT**

Seul le penalty sera tiré après le coup de sifflet final

**ARTICLE 6 : RENTREE EN TOUCHE**

Remise en jeu au pied. (ballon sorti du terrain)  
Un but marqué directement sur rentrée de touche n'est pas validé.  
Adversaire à 3 mètres.  
4 secondes pour les effectuer les remises en touche.

**ARTICLE 7 : REMISE EN JEU PAR LE GARDIEN**

Après une sortie de but ou lorsque le gardien a contrôlé le ballon avec la main, celui-ci doit relancer à la main depuis sa surface de but, il disposera de 4 secondes.

**ARTICLE 8 : COUP DE PIED DE COIN**

La règle est supprimée, tous les ballons derrière le but sont relancés à la main par le gardien depuis sa surface de but.

**ARTICLE 9 : CARTON JAUNE**

Un carton jaune a pour effet d'exclure le joueur 2 minutes, il ne peut être remplacé pendant ce délai.

**ARTICLE 10 : CARTON ROUGE**

Un carton rouge a pour effet d'exclure le joueur pour le reste de la rencontre, il ne peut être remplacé.  
Une sanction supplémentaire pourra être prise par le comité d'organisation.

**ARTICLE 11 : CAS NON-PREVUS**

Pour tous les cas non prévus, ou en cas de litige, le comité d'organisation prendra toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi.